



# Communiqué de presse



Emetteur \_\_\_\_\_ Direction de la Communication et de l'Information

Date \_\_\_\_\_ 28 mai 2018

Objet : \_\_\_\_\_ **Visite Président**

## **Le Loiret agit en faveur des services publics en milieu rural : signature de conventions**

**Lundi 28 mai 2018, en présence de Jean-Marc Falcone, Préfet de la région Centre-Val de Loire et du Loiret, Marc Gaudet, Président du Département du Loiret, a signé les conventions *Maison de services au public* (MSAP), des Espace de services publics (ESP) gérés par le Loiret dans ses Maisons du Département (MDD) du Pihiverais, d'Orléans Est (Jargeau) et de l'Ouest Orléanais (Meung-sur-Loire). L'ADIL, le CDAD, la CAF du Loiret, la MSA, la CARSAT, Pôle Emploi et la CPAM sont cosignataires.**

Cette signature est l'occasion de valoriser l'action volontariste du Département et de l'Etat qui, depuis plus de dix ans, se sont engagés pour doter les Loirétains, d'espaces mutualisés de services, au plus près de leurs lieux de vie.

En effet, dès 2005, le département se lançait dans la création expérimentale d'ESP, au nombre de 8 aujourd'hui (Bellegarde, Beaune-la-Rolande, Gien, Jargeau, Meung-sur-Loire, Montargis Patay et Pithiviers) et bientôt 11 (3 ouvertures cette année à Outarville, Puiseaux et le Malesherbois) avec le soutien technique et financier de l'Etat, au titre du label Relais de Services Publics, lequel fédérait les initiatives développées localement. Progressivement, ces structures se sont vus doter de moyens mis à disposition par le Département (équipement en bornes de visio-conférence, fiabilisation des connexions internet en finançant les abonnements des liaisons télécom, formation des agents).

La conclusion des conventions partenariales a permis à ces 3 *ESP – lieux ouverts aux publics, dans lesquels les usagers sont accompagnés dans leurs démarches administratives et peuvent être mis en relation avec les partenaires du dispositif – de devenir, à l'instar des sites de Bellegarde, Beaune-la-Rolande et Montargis, des MSAP.*

Ce processus, par l'Etat, de labellisation en tant que *MSAP - lieu unique proposant un ensemble de services de proximité pour l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives* - s'inscrit dans le cadre, d'une part, du déploiement du schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public pour le Loiret, opéré depuis 2017, par la Préfecture et le Conseil Départemental et d'autre part, du Plan Ruralité du Département du Loiret. Le schéma précité vise à pérenniser et développer des services aux publics et à favoriser l'implantation et le maintien des populations sur le territoire départemental. *Les MSAP participent de cet objectif en améliorant l'accessibilité et la qualité des services en milieu rural et urbain pour tous les citoyens via le regroupement d'administrations qui peuvent relever de l'État, des collectivités territoriales ou de leurs groupements, d'organismes nationaux ou locaux chargés d'une mission de service public.*

Les ESP-MSAP s'appuient sur un réseau de partenaires : la *Caisse d'allocations familiales* (CAF), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Pôle Emploi, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL), l'Espace Info Energie et le Ministère de la Justice.

### *Contacts presse :*

*Département : Mélanie Dos Reis – 0238254338 – melanie.dosreis@loiret.fr  
Préfecture du Loiret : Colette Théas-Duhamel – 0238814035 colette.theas-duhamel@loiret.gouv.fr*